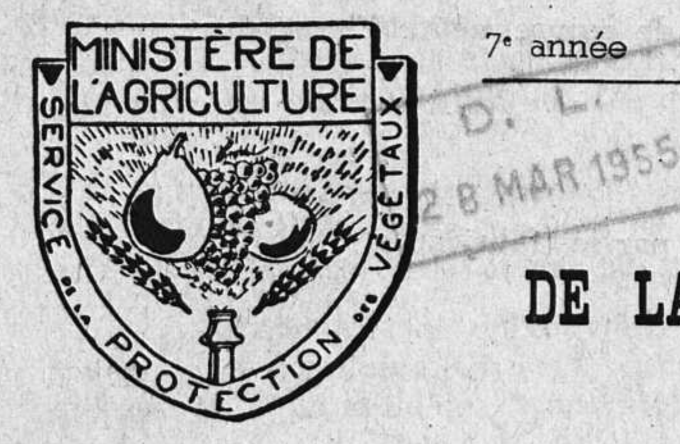


7e année — N° 163 — 17 mars 1955

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
RHONE-ALPES

Bimensuel

22, rue de Brest — LYON
Téléphone : FRanklin 82-51

Compte chèques postaux Lyon 2168-43 —— Fédération des Groupements de Défense, 4, place Gensoul - LYON

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région.

AVERTISSEMENTS

1. — ANTHONOME ET OIDIUM DU POMMIER.

L'agent des « clous de girofle » du pommier est l'anthonome dont les femelles viennent pondre dans les boutons floraux peu après le débourrement. Quant à l'oïdium, il peut se développer dans les conditions climatiques les plus variées et dès le départ de la végétation.

Ces deux parasites ont marqué une forte recrudescence en 1954, il convient donc de ne pas négliger cette année leurs traitements.

Ces traitements pourront aisément être combinés à l'aide d'un mélange de deux des produits suivants appliqué au stade « bourgeon blanc ».

Contre l'oïdium :	Contre l'anthonome :
Bouillie sulfocalcique. **Soufre micronisé mouillable.**	Produits à base : d'**H.C.H.** où de **Lindane** de **S.P.C.** de **T.T.C.** de **D.D.T.**

Seuls les mélanges de la Bouillie Sulfocalcique avec le H.C.H. et ses dérivés (Lindane, S.P.C et T.T.C.), considérés comme douteux, doivent être si possible évités.

2. — TAVELURES.

Sur poirier, dès maintenant, des infections sont possibles à partir des chancres sur rameaux. Sur pommier, une partie des ascospores sont mûres et des contaminations pourront se produire dès le stade sensible. En conséquence, le premier traitement devra être appliqué sur pommier comme sur poirier **dès apparition des parties vertes** au sommet du bouton floral.

On utilisera un produit au **Cuivre** à raison de 250 gr. par hl. de cuivre-métal. C'est-à-dire :

soit une bouillie bordelaise à 1 kg. de sulfate par hl. ;
— un oxychlorure 50 à 500 gr. par hl. ;
— — — 32 ou 33 à 750 gr. par hl. ;
— — — 15 ou 16 à 1,500 kg. par hl. ;
soit un oxyde ou un sulfate basique aux doses indiquées par les fabricants.

INFORMATIONS

MONILIA DE L'ABRICOTIER.

On profitera de la période de sècheresse pour appliquer le **deuxième traitement préfloral.**

XYLEBORE.

Dans toutes les plantations (abricotiers et pommiers notamment) plus ou moins atteintes par cet insecte du bois, une pulvérisation du tronc et des branches charpentières à l'aide d'une bouillie à base d'**H.C.H.** à **dose forte** devra être exécutée dès la **première journée chaude** (plus de 18° à l'ombre). Ce n'est en effet qu'à ce moment-là, où les insectes adultes sortent par leurs petits trous (1,5 mm. de diamètre) pour s'accoupler, que l'insecte peut être atteint par les pulvérisations.

PUCERON VERT DU POMMIER.

Les petits œufs noirs de ce puceron se trouvent en abondance sur les rameaux de nombreux pommiers. Il convient d'en surveiller l'éclosion et de leur appliquer un traitement alors que la plus grande partie des éclosions auront eu lieu.

Ce puceron est facilement détruit par les bouillies à base de **Nicotine,** d'**H.C.H.,** de **Lindane,** de **Roténone,** ou de **Parathion** (seulement par temps chaud).

Suivant les conditions climatiques du printemps, ce traitement pourra se situer au plus tôt début avril, au plus tard début mai.

PSYLLES DU POIRIER.

Cet insecte, dont les petits œufs jaunes étaient très nombreux cet hiver sur les rides des rameaux et des bourses, a commencé à éclore. On profitera du traitement contre la tavelure pour enrayer son développement par adjonction à la bouillie cuprique d'un produit au **parathion** ou à la **nicotine** (300 gr. par hl. d'un extrait titré à 40 % de nicotine + 30 gr. de carbonate de soude). Dans le cas où l'on utilisera une préparation nicotinée, la bouillie cuprique sera de préférence une bouillie bourguignonne.

DESHERBAGE DES CEREALES.

L'application au printemps de produits spéciaux dits « désherbants » permet de maintenir les céréales en état de propreté parfaite et de réaliser une augmentation appréciable du rendement.

Ces produits sont de deux catégories :

— **Colorants nitrés** (de la même famille chimique que ceux que l'on utilise en traitement d'hiver sur les vergers) réservés à la destruction des premières mauvaises herbes au printemps alors que la céréale est encore en herbe. Ces produits agissent directement par brûlure.

— **Hormones végétales** (ou auxines) fabriquées industriellement sous les appellations 2, 4-D, 2-4-5-T et M.C.P.A. Ces produits agissent en modifiant assez profondément la croissance relative des différentes parties de la plante pour en provoquer la mort rapide.

Les hormones ne doivent être appliquées sur céréales qu'entre le tallage et la montaison, par temps doux et humide. On peut cependant faire une exception pour les chardons qui ne sont détruits qu'à partir de la taille de 15 cm.

Les doses à l'hectare de colorants nitrés et d'hormones sont indiquées par les fabricants et l'on répand environ 600 à 1.000 litres de solution à l'hectare suivant l'appareil utilisé.

Les **hormones** détruisent principalement : Ravenelles, Sanves, Bleuet, Vesce, Coquelicot, Chardons, Chénopodes, Grande Oseille (Rumex), Renoncules, Pissenlit, Liserons, Peigne de Vénus (Scandix), Bourse à pasteur (Capselle), etc...

On utilisera de préférence les **colorants** pour les espèces suivantes : Renouées, Matricaires, Mourons, Nielle, Orties, Rapistre. Mais la plupart des espèces détruites par les hormones peuvent être atteintes également par les colorants lorsque leur précocité s'y prête.

Attention ! — En raison des accidents très graves qui peuvent résulter de l'apport sur les arbres fruitiers et la vigne de quantités d'hormones même infimes, on évitera d'utiliser les mêmes appareils de traitements pour ces cultures et pour les applications d'hormones.

Cette précaution a un caractère **absolu** en ce qui concerne les solutions huileuses d'hormones. Avec les poudres pour bouillies, des lavages répétés (4 ou 5) du réservoir et de la tuyauterie, à l'eau ou mieux à l'eau ammoniacale, sont nécessaires.

CLIMATOLOGIE

L'HIVER 1954-1955

L'hiver écoulé a paru particulièrement clément. En fait, la moyenne des températures des trois mois de décembre, janvier et février a été de + 5°09. Les hivers les plus doux et les plus froids depuis 1879 se classent ainsi :

Les plus doux		Normale (1879 à 1954)	Les plus froids	
1911-1912 :	+ 6°26	+ 2°80	1879-1880 :	— 1°97
1898-1899 :	+ 5°58		1894-1895 :	— 0°97
1915-1916 :	+ 5°58		1941-1942 :	— 0°71
1935-1936 :	+ 5°57		1890-1891 :	— 0°69
1936-1937 :	+ 5°53		1928-1929 :	— 0°22
1925-1926 :	+ 5°22		1906-1907 :	+ 0°14
1929-1930 :	+ 5°18		1939-1940 :	+ 0°19
1954-1955 :	+ 5°09		1908-1909 :	+ 0°39
1919-1920 :	+ 5°07		1940-1941 :	+ 0°48

L'hiver 1954-1955 ne vient donc qu'en 8e position avec 2°29 d'excédent sur la normale, alors que le plus doux présente un excédent de 3°46. L'absence de froids intenses est plus caractéristique puisque la plus basse température relevée à Lyon durant ces trois mois n'a été que — 6°0 le 15 février. Ce chiffre n'a été dépassé qu'en 1897-1898 avec — 5°8 le 27 décembre et en 1909-1910 avec — 5°7 le 26 janvier.

Le fait le plus exceptionnel de cet hiver a été l'abondance des pluies (souvent sous forme de neige en février), 324 mm. 0 au total (normale 147 mm.).

Depuis le début des observations dans la région (1879), ce total n'avait jamais été atteint.

Les hivers les plus arrosés ayant été :

1935-1936 avec 310 mm. 7 à Lyon-Bron ;
1914-1915 avec 237 mm. 2 à Lyon-Saint-Genis ;
1903-1904 avec 212 mm. 2 à Lyon-Saint-Genis,
et 1947-1948 avec 235 mm. 6 à Lyon-Bron.

Dans cette liste ne figure aucun hiver antérieur à 1903. En effet, dans la période de 1879 à 1903, l'hiver le plus humide (1882-1883) n'a fourni à Lyon-Saint-Genis que 158 mm. 9 de pluie. A la fin du siècle dernier les hivers ayant reçu moins de 100 mm. d'eau à Lyon-Saint-Genis étaient presque en majorité (12 sur 24), alors que dans les 24 dernières années, 5 seulement ont reçu moins de 112 mm. d'eau à Lyon-Bron. (Cette Station recevant 12 % d'eau de plus que Saint-Genis, le chiffre limite de 112 mm. est équivalent à 100 mm. pour Saint-Genis.)

Comme la diminution importante des pluies de juillet (*Bulletin* n° 159 du 9 octobre 1954) et le relèvement régulier de la température depuis 70 ans, cette augmentation des pluies d'hiver paraît traduire une évolution du climat lyonnais vers un type plus méditerranéen.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
A. PITHIOUD.

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles :
P. LATARD.

Le Gérant : G. GRISARD.

131.095 — Imp. Réunies de Lyon — 3-55
Dépôt légal n° 1296 ————— 1-55